

Cantine municipale Plouasne		INFORMATION ALLERGENES												Règlement INCO	
		LAIT	GLUTEN	ŒUF	FRUITS A COQUES	ARACHIDE	SULFITES	MOUTARDE	SESAME	SOJA	LUPIN	CELERI	POISSON	CRUSTACES	MOLLUSQUES
Lundi 31 mars 2025					X		X								
Salade endives, noix et raisins					X		X								
Chili sin carne									X	(X)					
Riz															
Mousse façon Stracciatella		X	(X)		(X)										
Pain			X												
Mardi 1 ^{er} avril 2025															
Flan de carottes et bettes		X		X											
Poisson sauce moutardée		X					X	X					X		
Blé complet			X												
Banane															
Pain			X												
Jeudi 3 avril 2025															
Potage de chou-fleur		X													
Pâtes Carbonara		X	X					(X)	(X)	(X)					
Pomme															
Pain			X												
Vendredi 4 avril 2025															
Œuf Mimosa		X	X	X			X	X	(X)	(X)					
Paupiette de veau sauce à l'échalote		X	X									(X)			
Frites															
Glace		X													
Pain			X												
Lait et produits à base de lait (y compris de lactose)			Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales									Œufs et produits à base d'œufs			
Fruits à coques (amandes, noisettes, noix, noix de : cajou, pécan, macadamia, du Brésil, du Queensland, pistaches) et produits à base de ces fruits.									Soja ou produit à base de soja						
Arachide et produits à base d'arachide					Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10 mg/l (exprimés en SO2)						Moutarde ou produit à base de moutarde				
Graines de sésame ou produit à base de graines de sésame						Lupin ou produit à base de lupin			Céleri ou produit à base de céleri			Poisson ou produits à base de poisson			
Crustacés ou produits à base de crustacés						Mollusques ou produits à base de mollusques									